

Règlement Quadrathlon 2018



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront par Internet sur le site **Espace- Compétition** (suivre le lien sur le site du club) ou par accord, transmis par courrier à l'organisation

Aucun dossier incomplet ne sera retenu.

Pour tout renseignement, contacter Sébastien JAMIN à l'adresse suivante : bestriathlon@sfr.fr

En cas de non-participation aux épreuves, les triathlètes ne pourront prétendre à un quelconque remboursement que sur présentation d'un certificat médical.

REMISE DES DOSSARDS

Les documents suivants seront exigés lors de la remise des dossards.

En l'absence de l'un d'entre eux, le concurrent ne pourra pas participer à l'épreuve.

Pour les non-licenciés :

- certificat médical (si non fourni)

Pour les licenciés FFTRI :

- licence 2018

ASSURANCE / PERTE ET VOL

Les concurrents sont informés de leur intérêt à souscrire une assurance individuelle accident en plus de l'assurance fédérale annuelle pour les licenciés ou de l'assurance compétition pour les non-licenciés.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité :

- En cas d'accident provoqué par le non-respect du code de la route.
- En cas de défaillance consécutive à un mauvais état de santé.
- En cas de non-respect des consignes de sécurité.
- En cas de perte, de vol, de dégradation du matériel.

Chaque concurrent s'engage à ne chercher en aucun cas, dans le présent et à l'avenir, la responsabilité des organisateurs en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel ou suite à un accident durant l'épreuve voire une maladie relative à celle-ci.

DESISTEMENT / ANNULATION

En cas d'annulation de l'épreuve natation, celle-ci sera remplacée par une autre épreuve

En cas d'annulation de la manifestation pour cas de force majeure (tempête, catastrophe, etc.), les droits d'inscriptions resteront acquis à l'organisation.

DROIT D'IMAGE

Tout concurrent autorise l'organisation et ses partenaires à utiliser son image à des fins de présentation ou de promotion et ce dans le respect de son image et de sa vie privée.

CHAQUE CONCURRENT

S'ENGAGE A

- respecter la réglementation de la FFTRI.
- respecter les consignes de l'organisateur.
- respecter les consignes des arbitres
- respecter les bénévoles
- respecter le code la route

CHRONOMETRAGE

Chaque concurrent profitera d'un chronométrage par puce électronique. Les résultats seront disponibles sur le site de la société.